



Le Financement des retraites : encore loin du compte !

Pour la CFE-CGC la présentation par le gouvernement de l'impact financier de la réforme des retraites est biaisée. Bien que l'effort en terme d'allongement de l'activité professionnelle soit incontournable, il n'est pas suffisant et de nouvelles recettes sont nécessaires pour équilibrer les régimes de retraite. En l'état actuel du projet de loi, le seul élément tangible de la présentation repose sur les efforts demandés aux salariés et aux fonctionnaires par le report de l'âge. Les autres recettes sont aléatoires ou financées par l'emprunt. En effet, il est par exemple plus qu'improbable que le basculement UNEDIC soit réalisable en l'absence d'une amélioration notable du marché du travail à l'horizon 2015, ce qui est loin d'être acquis. Quant à la mesure relative au gel de l'effort financier de l'Etat au financement du régime de retraite des fonctionnaires, la CFE-CGC, s'interroge sur les moyens utilisés pour atteindre cet objectif ? Ne s'agit-il pas d'un pur habillage comptable qui transfère une dépense relevant du régime de retraite des fonctionnaires au budget de l'Etat ?

L'insuffisance des financements fragilise trop le système, la Cnav restera déficitaire de 4 milliards d'euros en 2018, avec d'autres sources de déficits encore plus importantes, comme les autres régimes de retraites.

Des recettes supplémentaires doivent impérativement être trouvées, notre Confédération propose notamment :

- la mise en place d'une cotisation sociale sur la consommation affectée au financement des éléments de solidarité retraite tels que le minimum vieillesse, la validation des périodes de chômage et de maladie notamment ;
- la suppression des exonérations de charges sociales qui n'atteignent pas les objectifs fixés en terme d'emploi (actuellement les exonérations de charges sociales représentent plus de 30 milliards d'euros par an) ;
- l'instauration d'un prélèvement supplémentaire sur les revenus du capital et les revenus financiers qui sont actuellement beaucoup moins taxés que les revenus du travail.



Les prévisions de recettes prévues par la réforme des retraites ne nous protègent absolument pas de la poursuite d'une baisse du niveau des retraites !

Danièle Karniewicz
Secrétaire nationale - Secteur Protection sociale